



# Masoala News

N° 3 DECEMBRE 2003

## Chers Lecteurs,

Pour cette dernière parution de cette année 2003, la Direction du Parc National de Masoala a toujours le plaisir de vous faire part de quelques situations de gestion à son sein durant ce dernier trimestre. Il est à rappeler que cette année 2003 étant une année très particulière pour Masoala à cause des grandes réalisations en son sein comme par exemple l'inauguration de la Serre Masoala à Zurich, le marquage des limites des Parcelles Marines, la réalisation du Livre Guide pour l'éducation environnementale « Miraka miaro an'i Masoala », etc.

Ainsi, nous sommes très reconnaissant envers tous ceux qui, de loin ou de près, ont contribué à la bonne marche de la gestion du PN Masoala depuis : **à tout Seigneur, tout honneur !**

**“ Merry Christmas Day 2003 and Happy New Year 2004 ”.**

Robert E. RAJAONARISON  
Directeur du PN Masoala

## Contenu

**Page 1**  
Le Survol de 2003

Nouvelles de recherche

**Page 2**  
Photos du survol

Suivi écologique marin

Education environnementale

**Page 3**  
Marquage des limites

Nouveau bibliothèque grâce aux visiteurs

Nouveaux sites de camping

## Le Survol de 2003

Depuis 1998, le gestionnaire du Parc National de Masoala et ses partenaires ont choisi la méthode de patrouille aérienne pour renforcer la patrouille terrestre habituelle ; cela pour assurer le contrôle et surveillance de l'aire protégée.

Généralement, on effectue la patrouille aérienne pendant la période de défrichement et de mise à feu des parcelles de culture, qui correspond au mois d'octobre ou de novembre de l'année. Pendant cette période, les conditions climatiques facilitent les navigations aériennes de bas niveau. C'est également la période idéale pour les prises de vue aérienne.

Cette année, la Direction du Parc National de Masoala a organisé la mission de survol le 10 novembre dernier.

(suite...page 2)



Les Patrouilleurs du Survol 2003

## Conservation en bref...

- Un atelier national a été tenu à Mantasoa, à l'est d'Antananarivo, du 17 au 20 Novembre 2003 pour discuter les Aires Protégées de Madagascar à inclure dans la liste des Sites du Patrimoine Mondial. Au total, sept sites représentatifs des forêts humides ont été proposés, y compris le Parc National de Masoala.
- Pour bien connaître les forêts de Masoala, une délégation dirigée par l'UNESCO était descendue sur terrain, juste avant cet atelier. Si tout va bien la nomination de ces sept Aires Protégées en Sites de Patrimoine Mondial sera faite avant 2006.
- Un atelier a été tenu le 11-12 novembre pour discuter et valider un Plan Directeur pour la pêche à Madagascar pendant 2004-2008. Une des recommandations importantes de l'atelier était le développement d'un réseau des réserves marines avec les buts de la gestion durable de la pêche, et la conservation des ressources marines. L'inclusion de cette recommandation dans le Plan est une étape importante pour l'établissement des zones protégées qui serviront comme des zones de reproduction stratégique pour les ressources halieutiques.

## La Recherche – Etude sur les Bivalves

La collecte des mollusques vivants et des coquillages est parmi les formes d'exploitation qui intéressent les femmes et les enfants dans les parcelles marines avant leur mise en place. La pêche de l'*Anadara* dit « tekateka » constituait la majorité des infractions enregistrées dans la parcelle marine de Tanjona sans minimiser l'extraction de bénitier et des moules à Masoala et même à Tampolo. Une étudiante chercheur effectue actuellement et pour une période de six mois une étude bio-écologique et sur l'exploitation des mollusques dans les trois parcelles marines. Cette étude informera le parc sur l'impact écologique de ces exploitations et aidera dans l'élaboration d'un plan d'activités pour réduire ces pressions. Un professeur encadreur a passé 10 jours sur terrain pour lui appuyer à bien adapter ses méthodologies par rapport au contexte réel sur terrain.

Un des résultats de cette étude est que le genre *Tridacna* ou bénitier semble être le plus menacé dans ces trois parcelles marines actuellement.

Des Coquillages exploités à Masoala



## Photos du Survol (suite)

Dans l'observation aérienne, le constat ne met en relief que les infractions et les types de délits facilement observables tels que défrichement, campement non autorisé, ou autre type de conversion de terre (aménagement agricole, etc.)

En général, l'analyse de résultats montre une diminution des délits perpétrés par l'homme sur l'ensemble du parc. La tendance, confirmée par le taux décroissant de l'ordre de 19% entre 1998 et 2003, s'améliore depuis 2000 pour atteindre 46% dans le cas des nouveaux défrichements.

Avec les efforts entrepris ces trois dernières années, les délits constatés lors des patrouilles diminuent rapidement. Le nombre de délits dénombrés a atteint son niveau minimum en 2003.



### Photos Prise lors du survol

1. Forêt dans la région Est : région d' Anaovandrano du PI Masoala,

2. Parcelle Marine de Tanjona

3. Forêt dans la région Nord ouest : dans la région d' Ampokafo

## Suivi Ecologique des Parcelles marines

Le 8<sup>ème</sup> suivi bio-écologique des trois parcelles marines du Parc National Masoala a été réalisé cette année entre le 27 octobre 2003 et le 5 décembre 2003. Depuis 1999, la Cellule Océanographique de l'Université de Toliara et l'Institut Halieutique des Sciences Marines de Toliara étaient toujours nos partenaires dans ce domaine. Cette année, nous avons le privilège d'être assisté par l'équipe de WCS national et un expert expatrié, et par le responsable du programme marin à Madagascar de WWF. La méthode est basée sur la méthode de suivi adopté par PRE-COI dans le temps avec certaines modifications visant à mettre en exergue les effets de zonage et les particularités des Aires Protégées Marines de Masoala. Parmi les 28 stations dont 9 dans les zones de conservation stricte et 10 dans les zones d'utilisation contrôlée et 9 dans les zones périphériques, on voit une nette amélioration de la santé des récifs dans les noyaux durs, une situation plus ou moins stable dans le ZUC et une forte régression dans la zone périphérique.

En outre, nous avons organisé un atelier d'échange avec la population riveraine, les autorités locales et les comités de surveillance pour discuter des résultats constatés. Les visites des sites comme les plongées dans les noyaux durs ont été très appréciées et très convaincantes pour l'efficacité de gestion de ces parcelles marines.



Des coraux dans une des Parcelles marines de Masoala

## Visite Nature dans la Réserve Spéciale de Nosy Mangabe

Les membres du Club Environnemental MEYC (Maroantsetra Environmental Youth Club) ont bénéficiés d'une sortie nature organisée par le Parc dans la Réserve Spéciale de Nosy Mangabe. Cette sortie entre dans le cadre des activités d'éducation Environnementale des jeunes écoliers riverains du Parc. Ils étaient une trentaine avec beaucoup de nouveaux membres et que c'est la première fois qu'ils sont venus à Nosy Mangabe. La visite a été dirigée par leur Président Hondry Joris et les Agents de Conservation et d'Education de la Réserve Spéciale de Nosy Mangabe.

Le thème de la visite était la découverte de la RSNM et ses richesses naturelles à travers les histoires.

Ce mois de Novembre est également marqué par le suivi de la mise en œuvre du livre « Miaraka miaro an'i Masoala » par l'équipe de terrain du Parc. Beaucoup des écoles riveraines du Parc utilisent déjà ce livre malgré quelques soucis de distribution. Les responsables du Service d'Education ont reçu une formation sur son utilisation ainsi que la responsabilité de distribuer le livre dans leur circonscription.



## Marquage des limites

Dans le cadre de la mise en place des infrastructures de conservation, deux missions ont été organisées au niveau du Parc National Masoala dont une dans la Commune Rurale d'Antakotako, Sous-Préfecture de Maroantsetra et l'autre dans la Commune Rurale d'Ambalabe, Sous-Préfecture d'Antalaha pour marquer par peinture rouge les limites du Parc National Masoala.

Cette activité de marquage des limites est suivie de la mise en place des panneaux d'information dans les villages ou hameaux indiquant les règlements en vigueur régissant le Parc National. Tout ceci a pour objectif de faire connaître aux populations riveraines les limites de cette plus grande Aire Protégée.

Actuellement, 376 km des limites du Parc National Masoala sur 526 km ont été marquées et 77 panneaux sur 92 proposés ont été mis en place.



Les arbres à la limite du Parc sont marqués avec une tache de peinture rouge.

## Nouvelles améliorations des sites de camping pour les parcelles marines

Suite à la construction des bureaux des agents de parcelles marines qui ont pour dimension de 12m x 9m de chaque, la Direction du PN Masoala vient de construire trois latrines et trois douches pour rendre adéquate les sites de camping pour les trois parcelles marines. Avec ces améliorations, le Parc National Masoala a maintenant six (06) sites de camping fonctionnels et gérés directement par le parc même, sans compter plusieurs autres initiatives privées.

L'effet bénéfique pour cette construction n'est plus à démontrer pour les visiteurs ni pour les personnels de la Direction du CAP Masoala.



Le site de Camping de parcelle marine Tampolo

Une des nouvelles douches



## Contact

Parc National Masoala  
B.P. 86, Maroantsetra 512, Madagascar.  
Email: [pnmasoala@wanadoo.mg](mailto:pnmasoala@wanadoo.mg)

Ce bulletin est disponible seulement en version électronique. Veuillez inscrire à :  
[www.masoala.org](http://www.masoala.org)

Masoala News est un produit du PN Masoala et paraît mensuellement.

## Inauguration de la bibliothèque

Comme dans nos précédents numéros de Masoala News, l'ANGAP/PNM contribue à réaliser des projets de développement pour les populations riveraines du Parc National Masoala. En effet, la Bibliothèque du Collège d'Enseignement Général (CEG) de Maroantsetra a été inaugurée le 25 octobre dernier. Les travaux entrepris consistaient à la réhabilitation d'un ancien réfectoire qui n'a plus servi depuis plusieurs années.

Ce projet est le fruit de la collaboration tripartite ANGAP/PNM – COGES Nosy Mandasoa – CEG Maroantsetra et financé par les parts de recette DEAP générés par la visite dans la Réserve Spéciale de Nosy Mangabe.

Dans son allocution, Le sénateur de Madagascar MORA Richard a souligné que la présence de cette bibliothèque est un des aspects du développement de la ville de Maroantsetra.

Plusieurs associations et des particuliers ont commencé à fournir des livres y compris la Direction de l'ANGAP/PNM ; et les responsables du CEG espèrent en recevoir encore plus.



Les Gestionnaires du PN Masoala sont très reconnaissants des organismes suivants pour leur soutien financier : **CARE, FEM, WCS, WWF, Zoo Zurich** et le **Gouvernement de Madagascar**

